

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 13 mars 2017 à 9 heures 30, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 1^{er} mars 2017, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes,
Madame Sophie BALASSE, Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la culture
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération.
Monsieur Claude FIAERT, représentant la Communauté d'Agglomération Provence Alpes ;

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du conseil départemental, en charge de la culture
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de DLVA

Etaient absent excusé :

Madame Stéphanie COLOMERO, Conseillère départementale
Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale

20170313
14h00

Délibération n° D-2017 - 02

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs –

La Présidente du syndicat mixte présente les orientations budgétaires pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver le document d'orientations budgétaires pour l'année 2017, jointes en annexe.

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait à Digne-les-Bains, le 13 MARS 2017
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.

